



## Avis d'appel public à la concurrence

### 1 – Objet du marché

Le présent marché a pour objet une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour le choix du mode de gestion et selon le cas le renouvellement à compter du 01 janvier 2019 du contrat de DSP (Délégation de service public) du service eau potable.

Marché de prestations intellectuelles passé selon la procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

### 2 - Dossier de Consultation des entreprises (DCE)

Le DCE est composé de :

- L'acte d'engagement
- La DPGF
- Le CCAP
- Le CCTP
- Le présent règlement de la consultation

Le DCE est téléchargeable exclusivement sur la plate-forme de la commune (rubrique marchés publics) : <https://www.lezan.fr>

### 3 - Conditions d'envoi et remise des offres :

Les offres, sous enveloppe fermée, devront être remises au secrétariat de la mairie de Lezan avant le vendredi 16 février 2018 à 11h 30.

Si elles sont envoyées par voie postale, elles devront l'être à cette même adresse, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites.

### 4 – Jugement des offres

Afin de choisir l'offre économiquement la plus avantageuse, le jugement des offres sera effectué selon les critères pondérés suivants :

La valeur technique sera appréciée à partir des éléments fournis dans le mémoire méthodologique (70%).

Le prix (30%)

Date d'envoi du présent avis : 29 janvier 2018

Le Maire : Eric TORREILLES

